

MAUKI

Destrueteur de mulots

Modèle GX 200



Mode d'emploi

IMPORTANT: Ce mode d'emploi doit être soigneusement lu avant d'utiliser le destructeur de mulots pour la première fois. Il contient des informations pour votre propre sécurité et celle des autres.

Mode d'emploi MAUKI GX200

Table des matières

1. Introduction	Page 3
2. Sécurité	Page 4
3. Caractéristiques techniques	Page 5
4. Mise en service	Pages 5-7
5. Entretien	Page 7
6. Entreposage	Page 8
7. Lutte contre les mulots avec MAUKI (10 conseils)	Pages 8-10
8. Dysfonctionnement	Page 11
9. Pièces de rechange	Page 12
10. Conditions de garantie	Page 12
11. Déclaration de conformité CE	Page 13
12. Liste des pièces de rechange	Page 14

1. Introduction

Nous vous félicitons et vous remercions d'avoir décidé d'acquérir un destructeur de mulots MAUKI. En tant que fabricant, nous souhaiterions que vous soyez en tous points satisfait de votre nouveau produit.

IMPORTANT:

Veillez lire attentivement ce mode d'emploi, de manière à pouvoir correctement utiliser et entretenir votre appareil. Les instructions vous aident à éviter des blessures et dommages.

1.1 Mode de fonctionnement

Un mélange essence et diesel venant d'un 2e réservoir est aspiré, dosé avec précision et injecté dans le pot d'échappement spécial d'un moteur à essence, où la température élevée le vaporise. Cette fumée est dirigée, via un tuyau métallique flexible et un embout en forme de cloche, dans le système de galeries des mulots. La haute pression que génèrent les gaz d'échappement du moteur industriel y assure une diffusion rapide de la fumée, ainsi que l'expulsion de l'oxygène qui les emplit normalement. Ces animaux nuisibles n'ont aucune chance d'en réchapper. Leurs voies respiratoires sont paralysées en l'espace de quelques secondes seulement, ce qui conduit à une mort rapide et sans douleur. S'il arrivait qu'un chat ou un rapace mange un mulot mort ou déjà intoxiqué, il n'y a aucun danger d'intoxication secondaire.

1.2 Conception constructive:

Robuste et aisément maniable, la brouette en métal galvanisé est équipée d'une cloche canalisant la fumée et d'une barre de sondage. Le puissant moteur Honda de 5.5 ch est conçu selon la technologie la plus récente, il est durable et d'accès facile pour l'entretien. Pour la sécurité de l'opérateur, la diffusion de gaz peut être coupée pendant qu'il change d'emplacement.

1.3 Utilisation de la gamme

Le Mauki - destructeur de campgnols est utilisée aux seules fins de la lutte contre les campagnols en particulier dans leurs habitats.

Veillez noter les restrictions d'utilisation suivantes:

1. Le dispositif peut être utilisé à l'extérieur! Dans les espaces confinés danger d'intoxication aiguë au monoxyde de monoxyde !
2. Son utilisation dans les zones de protection des eaux et des zones de protection des eaux potables I et II, et sur les surfaces avec de l'eau potable à moins de 100m n'est pas autorisée.
3. L'utilisation du dispositif à des fins de protection des végétaux dans les zones de production (champs, serres, forêts, etc) est interdite.
4. L'utilisateur est seul responsable du bon usage de son appareil et du respect des restrictions d'utilisation.

2. Sécurité

Lire attentivement l'ensemble du mode d'emploi avant la première mise en service! La non-observation des avis de sécurité qui suivent peut être mortelle!



2.1. Gaz d'échappement

L'appareil ne doit être utilisé qu'à l'extérieur! Un risque d'intoxication grave par le mono-oxyde de carbone existe dans les locaux fermés!



Ouvrir tout d'abord le robinet d'essence du réservoir supplémentaire lorsque la cloche est bien appuyée au sol! L'opérateur doit toujours travailler contre le vent, de manière à ne pas inhaler de gaz d'échappement! Le robinet d'essence du réservoir supplémentaire doit être fermé lors du changement de lieu.



2.2. Risque de brûlure

Observer une distance suffisante par rapport à l'installation d'échappement et au tuyau métallique flexible!



2.3. Emissions de bruit

L'opérateur doit porter une protection auditive et l'ordonnance locale sur les protections de bruit doit être observée! Le niveau de pression acoustique s'élève à 87 dB(A).



2.4. Carburant

Arrêter le moteur avant de faire le plein! Ne pas fumer! S'écarter de toute flamme nue! Ne pas secouer le carburant! Ne pas déverser de carburant sur les vêtements! Sinon en changer - Danger de mort!



2.5. Généralités

Vous êtes vous-même responsable de la bonne utilisation sûre de l'appareil. Vous êtes également responsable de l'instruction des personnes que vous autorisez à utiliser le destructeur de mulots. Le destructeur de mulots ne doit jamais être utilisé par des enfants ou des personnes qui ne sont pas familiarisées avec les instructions de l'appareil.

Ne pas oublier que le propriétaire est responsable des accidents et dommages qui concernent les autres personnes ou leurs biens!

Cet appareil doit être exclusivement utilisé conformément à sa destination (voir ch. 1.3 champ d'application). En cas de violation, le fabricant décline toute prétention de garantie ou de responsabilité. Aucune responsabilité n'est reconnue pour les dommages résultant de la non-observation du mode d'emploi.

3. Caractéristiques techniques

Fabricant:	Brühwiler Maschinen AG, Hauptstrasse 1, CH-8362 Balterswil Tél.: 071 973 80 40 (0041 71 973 80 40) Fax: 071 973 80 49 (0041 71 973 80 49) E-Mail: info@bruehwiler.com
Désignation:	Destructeur de mulots MAUKI GX 200
Dimensions:	hauteur 64 cm, largeur 59 cm, longueur 126 cm
Poids:	env. 37 kg (sans carburant)
Moteur:	Honda modèle GX 200T QX4 Cylindrée 196 cm ³ Puissance 4,1 kW/5,5 CV net
Niveau de bruit:	3600 T/min: 87 dB (A) 2000 T/min: 78 dB(A)
Carburant:	Moteur: essence sans plomb Réservoir supplémentaire: essence sans plomb avec 2% de diesel (1:50)
Réservoir supplémentaire:	10 litres de mélange de diesel-essence (2dl de diesel pour 10 l d'essence)
Accessoires:	y compris barre de sondage, outil, mode d'emploi
Garantis	2 ans

4 Mise en service

4.1 Préparation

- Plein

Attention! L'essence est aisément inflammable et hautement explosive! Le feu et les explosions peuvent provoquer des brûlures ou des dommages aux biens.

Ne conserver le carburant que dans des récipients spécialement construits dans ce but. A conserver à l'abri des enfants.

Le plein de l'appareil ne doit être effectué qu'à l'extérieur et il est interdit de fumer lorsque l'on fait le plein. Un entonnoir doit être utilisé à cet effet.

Compléter le plein de carburant avant de mettre le moteur en marche. Ne jamais ouvrir le couvercle du réservoir ou verser de l'essence pendant que le moteur tourne ou est chaud.

Ne pas remplir complètement le réservoir de carburant. Ne verser d'essence dans le réservoir que jusqu'à ce que le niveau de liquide vienne 10 mm en dessous du bord inférieur de la tubulure de remplissage. Cet espace libre dans le réservoir permet au carburant de se dilater.

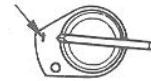
Si de l'essence est déversée, ne pas tenter de démarrer le moteur, mais éliminer le carburant déversé de l'appareil et éviter toute flamme nue jusqu'à ce que les vapeurs de carburant se soient évaporées.

Carburant:	Moteur	Essence sans plomb (pas d'huile)
	Réservoir supplémentaire	max. 10 litres de mélange essence- diesel
		Proportions de mélange: 2% de diesel (2 dl de diesel pour 10 l d'essence)
	Remarque:	Le diesel n'a pas d'influence sur la effet, il ne sert qu'à marquer les gaz d'échappement.

4.2 Démarrage du moteur (Voir également mode d'emploi du moteur)

Attention! Ne pas faire tourner le moteur dans des locaux fermés où les vapeurs de mono-oxyde de carbone dangereuses peuvent s'accumuler.

- Mettre l'interrupteur du moteur sur la position marche " I "



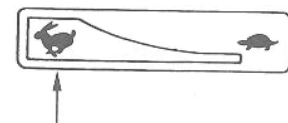
- Ouvrir le robinet d'essence

- Mettre la tirette de starter sur la position de FERMETURE



- Déplacer le levier des gaz légèrement vers la gauche

- Lancer le moteur avec le démarreur à enrouleur



Dès que le moteur a démarré, ouvrir le volet du starter et laisser le moteur chauffer pendant env. 3 minutes. Le robinet d'essence du réservoir supplémentaire devrait être fermé pendant cette opération, de manière que le dégagement de gaz soit interrompu.

- Pour l'évolution de la fumée ouvrir le robinet d'essence du réservoir complémentaire.

EIN

- **Important:** Quand le moteur est en marche, le robinet pour l'évolution de la fumée doit être positionné sur "OFF"

Aus

- Pour la sécurité de l'opérateur, le robinet d'essence du réservoir supplémentaire doit être fermé pendant les changements de lieu. Le dégagement de gaz est de ce fait interrompu.

Aus

Attention!

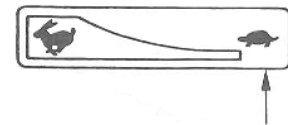
Les gaz d'échappement du moteur contiennent du mono-oxyde de carbone, un gaz sans odeur, mortel. Ne pas faire tourner le moteur dans des locaux fermés ou des zones confinées. Tenir les enfants et les animaux domestiques à distance pendant l'opération de gazage et veiller également à la direction du vent.

4.3 Arrêt du moteur

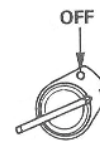
- Fermer le robinet d'essence du réservoir supplémentaire et attendre 1 minute.

Aus

- Mettre le levier des gaz complètement à droite



- Tourner l'interrupteur du moteur à la position "OFF"



- Fermer le robinet d'essence



5. Entretien:

- Contrôler l'huile du moteur toutes les 5 heures!
- Effectuer la première vidange d'huile après 20 heures, ensuite toutes les 100 heures. Utiliser de l'huile SAE-15W40.
- Remplacer le filtre à air en cas d'encrassement. (Honda N° 17210-ZE1-822)
- Remplacer le filtre à essence du réservoir supplémentaire toutes les 50 heures (B/S N° 494768)
- Pour les autres travaux sur le moteur, voir le mode d'emploi Honda (joint dans la trousse à outils).
- Pression de gonflage des pneumatiques max. 1,5 bar.
- Ne jamais nettoyer l'appareil à l'eau sous pression.
- Faire décalaminer le pot d'échappement env. toutes les 200 heures de fonctionnement chez votre revendeur spécialisé.
- Tous les écrous et vis doivent être serrés de telle manière que l'appareil reste dans un état de fonctionnement sûr.

6. Entreposage:

- Ne jamais conserver le destructeur de mulots avec de l'essence dans le réservoir à l'intérieur d'un bâtiment où les vapeurs pourraient atteindre une flamme nue ou des étincelles.
- Laisser le moteur refroidir avant de le rentrer dans des bâtiments.
- Si le réservoir de carburant doit être vidangé, cette opération devrait être effectuée à l'extérieur.

7. Lutte contre les mulots avec MAUKI

10 règles de base déterminantes constituent le secret de la réussite.

7.1 Sonder les galeries des mulots

Rechercher la galerie des mulots avec la barre de sondage et ouvrir un trou d'un diamètre d'env. 5 cm.

ATTENTION:

L'appareil ne doit être utilisé qu'à l'extérieur! Un risque d'intoxication aigu par le mono-oxyde de carbone existe dans les locaux fermés!

7.2 Utilisation de la machine

Placer la cloche et bien la presser. Laisser tourner le moteur à pleins gaz pendant env. 3 minutes.

ATTENTION!

N'ouvrir le robinet d'essence du réservoir supplémentaire que lorsque la cloche est fermement pressée contre le sol!

7.3 Contrôle par la distribution de fumée

Contrôler avec précision si, dans le cas d'une culture contigue, toutes les galeries sont remplies de gaz (observer la fumée qui monte, évent. contrôler avec la barre de sondage).

Le système exige l'addition d'2% de diesel pour rendre le fumée incolore visible. L'addition de diesel n'a pas d'influence sur la effet de la MAUKI! Ceci sert uniquement au repérage des galeries de mulots.

ATTENTION!

L'opérateur doit toujours se placer contre le vent par rapport à la cloche! Aucune autre personne, en particulier les enfants ou les animaux domestiques, ne doit séjourner à proximité!

7.4 Préparation de la prochaine galerie de mulots

Pendant la durée de fonctionnement de 3 minutes, vous pouvez rechercher la galerie suivante et préparer le travail. Repérer le trou avec la barre de sondage. Dans le cas de galeries très importantes (souvent jusqu'à 50 mètres de long), nous recommandons de disposer la cloche à 2-3 endroits.

7.5 Changement de lieu

Le robinet d'essence du réservoir supplémentaire doit être fermé pour la sécurité de l'opérateur lors du changement de lieu. Le dégagement de gaz est de ce fait interrompu. Relever la cloche, l'accrocher à la machine et, du pied, refermer immédiatement le trou pour que le gaz ne puisse s'échapper. Déplacer la machine sur le nouveau lieu, placer la cloche sur le trou préalablement préparé et ouvrir le robinet du réservoir supplémentaire.

7.6 Destruction des galeries

Revenez sur les galeries préalablement traitées au gaz et fermez toutes les galeries et entrées de mulots. Vous évitez ainsi que des mulots qui circulent ne trouvent des galeries ouvertes et puissent les utiliser. Si néanmoins un mulot s'installe, il doit réouvrir les galeries. Celles-ci sont alors bien identifiables et doivent être regazées lors d'un second passage.

7.7 Répartition et procédure

Il faut toujours effectuer un gazage sur de grandes surfaces. En cas de situations en pente, commencer toujours le gazage par le haut (les gaz sont plus lourds que l'air). A proximité de lisières de forêts ou de bordures de ruisseaux, commencer à cet endroit et travailler en direction du pré dégagé, car les mulots y occupent souvent une issue de secours.

7.8 Contrôle ultérieur

Après chaque coupe d'herbe ou chaque récolte dans les prés et champs, observer les nouvelles constructions effectuées par les mulots. Les cultures d'arbres, de vignes et de légumes sont particulièrement mises en danger par la destruction de leurs racines.

7.9 Moment de la lutte

En principe, on doit lutter pendant toute l'année. C'est l'hiver que vous obtiendrez les meilleurs succès, dans la mesure où la couverture neigeuse l'autorise. Les animaux sont affaiblis et leur taux de multiplication plus faible. De manière à ne pas être surpris par une pullulation élevée, une surveillance continue des prés et champs, de cultures, d'arbres et de vignes est nécessaire.

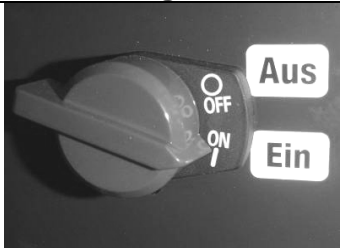
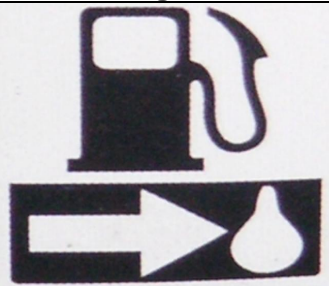
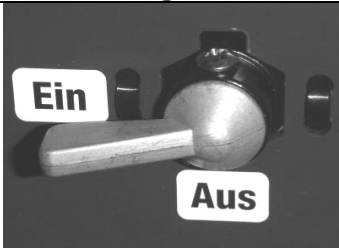



Attention: la migration des mulots est importante en été.

7.10 Avis

Cette méthode de lutte contre les mulots est simple et sûre. Elle est sans danger pour les plantes, les oiseaux de proie, les chats, chiens, renards et autres animaux utiles. Malgré une lutte efficace avec MAUKI, il est conseillé de protéger également les ennemis naturels du mulot. Renoncez à l'utilisation de poison! La nature et les oiseaux vous en seront reconnaissants.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès et il nous serait agréable que vous recommandiez notre destructeur de mulots autour de vous.

8. Dysfonctionnement

Problème:	Causes possibles:	Solution:	Fig.
Le moteur ne démarre pas	L'interrupteur est sur AUS	Mettre l'interrupteur sur ON	1
	Pas ou peu d'essence	Mettre de l'essence	2
	Robinet essence fermé	Ouvrir le robinet d'essence	
	Niveau d'huile trop bas	Faire la mise à niveau de l'huile moteur	
Pas de fumée	Robinet mélangeur sur AUS	Mettre le robinet sur ON	3
	Réservoir mélangeur vide	Remplir le réservoir avec le mélange de carburant	4
	Gicleur bouché	Souffler le gicleur pour débouchage	5 6
Autres problèmes	Inconnue	Inconnue – voir fabricant	
Fig. 1	Fig. 2	Fig. 3	
			
Fig. 4	Fig. 5	Fig. 6	
			

9. Pièces de rechange

Veillez, pour l'entretien, les pièces de rechange ou toute autre information, vous adresser à votre revendeur spécialisé MAUKI ou au fabricant.

Si vous vous adressez à votre centre de service ou à l'usine, indiquez dans tous les cas le **modèle**, le **numéro de série** de l'appareil et le **numéro de série** du moteur. Ces numéros aident le revendeur ou l'usine à acquérir les informations correspondantes pour votre produit.

Notez ici le numéro de série de votre appareil:

Destructeur de mulots MAUKI	Modèle	GX 200
N° de machine _____	N° de moteur	_____

Centre de service: Pulverisateurs Cornu
12 ZA Crois St. Mathieu
FR-28320 Gallardon
Tél 02 373 10010
www.cornu-sas.com

Fabricant: Brühwiler Maschinen AG
Hauptstrasse 1, CH-8362 Balterswil
Tél. 071 973 80 40 (0041 71 973 80 40)
Fax 071 973 80 49 (0041 71 973 80 49)
www.mauki.ch info@bruehwiler.com

10. Conditions de garantie

La garantie est limitée, à l'exclusion de toute autre prétention, au remplacement gratuit des pièces qui s'avèrent inutilisables consécutivement à un vice de matière ou de fabrication pendant une période de garantie de 24 mois.

La livraison des pièces de rechange intervient le plus rapidement possible. Un retard dans la livraison de ces pièces ne justifie ni prétention à des dommages et intérêts de l'acheteur, ni prolongation de la durée de la garantie. Les frais de montage et de transport ne sont pas compris.

Sont exclues de la garantie les pièces qui sont inutilisables consécutivement à des travaux de réparation inconsidérés ou à une usure naturelle.

La garantie s'éteint lorsque l'appareil est réparé par des ateliers non autorisés, des pièces de rechange qui ne sont pas d'origine et sont usées, ainsi que lorsque le mode d'emploi n'a pas été consulté ou si l'appareil a été revendu. Pour le reste, les conditions de vente et de livraison du bureau de vente sont applicables.

DECLARATION DE CONFORMITE CE

(2006/42/EG, 2004/108/EG)

Le fabricant : Brühwiler Maschinen AG, Hauptstrasse 1, CH-8362 Balzerswil

déclare que la machine suivante :

Type : Destructeur de souris
Marque : MAUKI Modèle : GX200

est conforme aux dispositions de la Directive Machines 2006/42/CE, y compris à ses modifications. Le produit a été développé et fabriqué en conformité avec les normes suivantes :

- DIN NE ISO 12100-1/A1:2009 Sécurité des machines – Concepts de base, principes généraux de conception - Partie 1 : Terminologie de base, méthodologie (ISO 12100-1:2003) ; version allemande NE ISO 12100-1:2003
- DIN NEISO 13732-1:2008 Ergonomie de l'environnement thermique – Procédé d'évaluation des réactions humaines en cas de contact avec les surfaces - Partie 1 : surfaces chaudes (ISO 13732-1:2006) ; version allemande NEISO 13732-1:2008
- DIN NE ISO 4254-1:2006 Machines agricoles – Sécurité – Partie 1: Exigences générales (ISO 4254-1:2005) ; version allemande NE ISO 4254-1:2005
- DIN NE ISO 14982:2009 Machines agricoles et sylvicoles – Compatibilité électromagnétique – procédés de contrôle et critères d'évaluation

Est mandaté pour regrouper les documents techniques :
Monsieur Beat Brühwiler, pour l'adresse, voir le fabricant

Etablie à : Balzerswil
le : 11 juin 2010
Signataire : Beat Brühwiler, responsable du secteur d'activité

Signature :



Cachet de l'Institut Julius Kühne (JKI)
CONTRÔLÉ ET RECONNU OFFICIELLEMENT
Institut de recherche fédéral pour les plantes de culture

